

CR réunion du 04 décembre 2025 14h- 15h30: Boris Bellanger élu responsable centre-ville et du patrimoine – Alexandre Somme – Jérôme Tomatis responsable espaces verts pour la ville– Stéphane Jouault élu en charge de la nature en ville et de la biodiversité - Christine Lhoudini – Michel Devalland

Défaut d'arrosage pelouse 2025 :

- Mise en place une gestion centralisée avec commande à distance qui n'a pas fonctionné
- D'où remise en état complet : surpresseur + matériel d'irrigation en direct et non à distance
- Bon de travaux engagés pour la réfection de la pelouse au printemps 2026 : aérée + regazonnement classique avec un substrat de meilleure qualité (30 000€)
- Pelouse sera arrosée en 2026 sauf arrêté préfectoral

Choix pelouse pour la ville : en cours réflexion sur les pelouses du Peyrou :2600 m2 (1/6 de la pelouse de l'esplanade de l'Europe qui représente 1,7ha)

- Gazon standard = 30 000 €
- Plaquage = 72 000 €
- Zoysia tenifolia = 450 000 € résiste au piétinement, à la chaleur (économie d'eau - n'a pas besoin de tonte mais reste jaune les 4 mois d'hiver (qui correspondrait à un investissement de 2.5 M€ pour l'esplanade)

Pour les lisses : la pose et dépose par événement = 80 000 €

- Bon de commande pour des piquets en bois et des lisses en corde renforcée : résistent à des PL de 36t expérimentées et mise en situation à Nice
- Réutilisation des trous laissés vacants
- Coût dépose et dépose pour un événement sans comparaison

Rappel du danger des piquets sans lisse entrée 1 de la résidence (photo à l'appui)

Pour le passage des véhicules : il faut , dans un 1^{er} temps empêcher l'accessibilité des véhicules (lever les bornes – mise en place des potelets)

M.Bellanger va revoir et informer, dans ce sens, les services de la police municipale

Curage du Lez pour éviter des inondations : M. Jouault va relancer la GEMAPI

- Les plantes ne sont pas coupées pour permettre la reproduction des poissons / les œufs se collent dessus mais une plante invasive « la JUSSIE » qui fait beaucoup de dégâts et doit être éradiquée
- Depuis 2014 il n'y a plus eu de pluies suffisamment importantes pour provoquer « un phénomène de chasse » et nettoyer naturellement le Lez

Retour du jet d'eau : cela va être très difficile du fait du coût de remise en état du jet d'eau

Mais le pendant pourrait être : « le filet d'eau » (proposition AV2E) le maire y pense

Organisation de la police aux heures chaudes (3h-6h) : ce fera fonction des effectifs en place

Mise en place radars sonores « Méduse » pour les motos débridées et en excès de vitesse : à l'étude

Plantation d'arbres sur l'esplanade :

Ne sera pas imposée / Sera l'objet d'une concertation avec les résidents

Demande pour désimperméabiliser les allées de desserte de la résidence qui se transforment en été en four solaire

Rénovation globale d'Antigone : en réflexion

Interdiction trottinettes sur Antigone : la mairie va cibler large fonction des moyens de la police municipale pour verbaliser. Antigone fait partie du périmètre de protection à étendre.